



Reprise de l'école St Joseph

Route de Dinan - 22650 Beaussais-sur-Mer

02-96-27-24-43

eco22.stjo.ploubalay@e-c.bzh

1 - Date de reprise de l'école et modalités d'accueil.

L'ensemble des partenaires de Beaussais (mairie, écoles) souhaitent se donner davantage de temps pour mettre en place tout le protocole sanitaire et assurer ainsi la sécurité des enfants accueillis. Aussi, **la rentrée** des premiers élèves **est reportée à la semaine du 18 mai**. Aucun élève n'aura classe à l'école la semaine du 11 mai ; toutefois la continuité pédagogique sera assurée en distanciel.

L'école ouvrira ses portes de manière progressive suivant le planning suivant :

- lundi 18 mai : accueil des élèves de GS-CE1-CM2 (Groupe A)
- mardi 19 mai : accueil des élèves de GS-CE1- CM2 (Groupe B)
- Puis, à partir du 25 mai, accueil de toutes les classes de la GS au CM2 par groupes de 15 élèves maximum et 10 pour les grandes sections.

L'école a choisi ces trois niveaux de reprise en raison de la structure des bâtiments : une classe par bâtiment.

Les maternelles en TPS-PS et MS ne seront pas accueillis sur cette période pour les différentes raisons expliqués dans le courrier en annexe.

L'école mettra en place un **fonctionnement alterné entre jours de classe et jours de travail à la maison**. En raison du nombre d'enfants susceptibles de venir et les contraintes gouvernementales, chaque classe (sauf le CP) sera dédoublée en deux groupes.

- le groupe A viendra à l'école le lundi et le mardi.
- Le groupe B le jeudi et le vendredi.

Les CP de Saint Joseph auront classe les quatre jours : ils sont en effet un tout petit groupe.

Les élèves qui ne fréquenteront pas l'école suite à la décision des parents bénéficieront de la **continuité pédagogique** ; de même que ceux qui resteront à la maison les jours où ils ne pourront pas être accueillis à l'école.

Cependant, les enfants des personnels prioritaires pourront être accueillis tous les jours.

Les dates et horaires de reprise de votre enfant vous seront précisés en début de semaine prochaine (probablement mardi).

2 - Sécurité sanitaire.

Des masques seront fournis par le Rectorat pour l'ensemble des enseignants, auxiliaires de vie scolaire et personnels OGEC. En maternelle, les masques pour les enfants sont proscrits, en élémentaire ils sont déconseillés.

La municipalité mettra à disposition des enseignants des visières (en dessous desquelles il faut porter un masque malgré tout) et du gel hydro-alcoolique en quantité suffisante.

Le protocole sanitaire reçu dans nos établissements sera strictement mis en place, la priorité étant la sécurité sanitaire. Je vous transmettrai celui adapté à notre établissement avant la reprise du 18 mai 2020.

3 - Constitution des cohortes.

Les groupes seront constitués la semaine du 11 mai en tenant compte du fait que les fratries puissent avoir cours sur les mêmes journées. **Pour des raisons sanitaires strictes, les groupes ne changeront plus jusqu'aux vacances d'été.**

Pour avoir des cohortes stables et éviter les brassages, les parents devront faire un choix de remettre ou pas leur enfant à l'école par le **biais d'un questionnaire** que nous vous ferons parvenir très prochainement.

4 - Accueil des élèves et accès aux écoles

La dépose et la récupération des élèves sera organisée de manière à ce que les adultes soit **le moins possible en contact avec les autres enfants.**

En voiture

Un système de dépose-minute sera mis en place (pas de stationnement prolongé, les parents resteront dans leur voiture) avec prise en charge par un enseignant sur le parking. Le même principe est envisagé pour la récupération avec des horaires décalés par niveau de classe (système adaptatif pour les fratries). La gendarmerie sera présente la première semaine pour aider à mettre en place la nouvelle circulation.

5 - Garderie

La garderie du matin et du soir est maintenue aux horaires habituels **dans la salle des fêtes**. Seuls seront accueillis les enfants ayant classe le jour même.

6 - Restauration scolaire

Les enfants **seront accueillis au restaurant scolaire** dans des conditions respectant les règles sanitaires. En fonction des effectifs, deux services seront effectués.

Les enseignantes de chaque classe accompagneront leur groupe au restaurant scolaire en respectant les contraintes sanitaires.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité des élèves que nous accueillerons et poursuivre la continuité pédagogique dans les contraintes que nous connaissons tous à l'heure actuelle.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions.

Comptant sur votre compréhension,

Très cordialement,

Christèle Denot